

## Communiqué de presse

### **Paris à 50 C° : Des propositions pour une stratégie ambitieuse de résilience et d'adaptation**

Lors du Conseil de Paris de juillet 2022 a été créée la dix-huitième Mission d'Information et d'Évaluation (MIE), la quatrième de la mandature, ayant pour thème *Paris à 50 C°* : les politiques dédiées à l'adaptation de la Ville aux super vagues de chaleur. Cette MIE était présidée par Alexandre Florentin (groupe Les Écologistes) avec Maud Lelièvre (groupe Modem, démocrates et écologistes) en tant que rapporteuse. La mission était composée de conseillers de Paris appartenant à tous les groupes politiques élus à la représentation proportionnelle. Pour le groupe *Paris en commun* participaient Johanne Kouassi, Nathalie Laville, Florian Sitbon, François Vauglin et Marie-José Raymond-Rossi. Cette mission a auditionné pendant 6 mois de nombreux acteurs concernés : adjoint.e.s à la Maire, Secrétaire Générale de la Ville de Paris, directions et services de la Ville concernés, architectes, urbanistes, chercheurs, représentants des transports collectifs, syndicats de salariés et organisations patronales, associations...

À la suite de ces auditions, le constat est sans appel : à l'horizon 2050, la capitale pourrait régulièrement connaître des épisodes où les températures frôleraient les 50 degrés et il est nécessaire d'adapter la ville à cette nouvelle donne. La Ville de Paris a depuis longtemps entrepris de s'adapter aux effets du dérèglement climatique et de lutter contre ses causes. Le Plan Local d'Urbanisme bioclimatique qui sera prochainement adopté s'inscrit d'ailleurs pleinement dans cette logique. Dans le cadre de la MIE, notre groupe *Paris en commun* a formulé des propositions afin de poursuivre et amplifier la stratégie ambitieuse engagée par la Ville de Paris. Parmi ces propositions figurent : l'élaboration d'un plan Grand chaud à l'image du plan Grand froid, l'incitation d'une hauteur sous plafond de 2,70m minimum pour les constructions neuves, l'aménagement accru « d'ilots de fraîcheur » végétalisés et de dispositifs d'ombrières, l'intensification de l'isolation des bâtiments... La MIE propose également de nouveaux outils innovants, notamment en matière de financement, qui pourront renforcer encore l'action de la Ville en la matière. C'est pourquoi notre Groupe se félicite de ses conclusions et souhaite qu'elles puissent nourrir l'action municipale dans les années à venir.